

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds indice boursier européen CIBC (désigné le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme par l'appréciation du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à l'indice MSCI Europe, qui est un indice de capitalisation boursière rajusté en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de 16 pays développés à économie de marché d'Europe.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice MSCI Europe, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de l'indice en dollars canadiens.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions européennes qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme et pouvant tolérer un risque de placement modéré.

Pour la période close le 31 décembre 2021, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 78 448 \$ au 31 décembre 2020 à 88 585 \$ au 31 décembre 2021, en hausse de 13 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements qui a été en partie contrebalancé par des rachats nets de 1 005 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 14,2 % pour la période, contre 16,0 % pour son indice de référence, soit l'indice MSCI Europe (désigné l'*indice de référence*). Le

rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, la politique monétaire est demeurée hautement favorable dans la majorité des économies, la Banque centrale européenne réaffirmant la nécessité d'une politique conciliante malgré la hausse de l'inflation. Les taux d'intérêt ont augmenté dans de nombreuses régions.

L'inflation a augmenté en réponse à la forte demande des consommateurs et aux importantes pénuries du côté de l'aluminium, de la résine, du bois d'œuvre, des semi-conducteurs et d'autres fournitures. Partout en Asie et notamment en Chine, les fermetures liées à la COVID-19 ont contribué aux pénuries et causé des goulots d'étranglement dans les transports. Les pressions inflationnistes ont également eu une incidence sur les salaires, les poussant généralement à la hausse.

Les secteurs de l'indice de référence qui ont le mieux fait sont les secteurs des technologies de l'information, de l'énergie et de l'industrie, alors que les secteurs de l'immobilier, des services publics et des services de communications ont tiré de l'arrière.

À titre de fonds indicatif, la composition du Fonds doit refléter celle d'un portefeuille avec des caractéristiques similaires à celles de l'indice de référence. Des titres ont été ajoutés ou vendus au cours de la période afin de refléter la composition de l'indice de référence.

Événements récents

À compter du 1^{er} juillet 2022, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*), à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Fonds et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds.

Après le 31 décembre 2021, l'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale ainsi que sur le rendement du Fonds. Comme la situation demeure instable, le Fonds continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement du Fonds.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés, à l'exception de Placements CIBC, relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs. La Banque CIBC ne paie pas de commissions de suivi à Placements CIBC pour la vente de parts du Fonds, mais les ventes globales de Fonds CIBC peuvent être prises en compte dans l'évaluation du rendement de ses conseillers et dans leur rémunération annuelle.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le

gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 décembre.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	11,74 \$	11,64 \$	10,29 \$	11,45 \$	10,01 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,42 \$	0,30 \$	0,48 \$	0,44 \$	0,40 \$
Total des charges	(0,21)	(0,17)	(0,18)	(0,19)	(0,19)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	(0,06)	0,14	0,01	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,39	0,12	1,24	(1,15)	1,28
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,68 \$	0,19 \$	1,68 \$	(0,89) \$	1,66 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,20 \$	0,14 \$	0,32 \$	0,24 \$	0,18 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,14 \$	0,32 \$	0,24 \$	0,18 \$
Actif net à la fin de la période	13,20 \$	11,74 \$	11,64 \$	10,29 \$	11,45 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	58 338 \$	52 976 \$	54 356 \$	51 587 \$	56 867 \$
Nombre de parts en circulation⁴	4 420 568	4 512 548	4 670 613	5 013 105	4 966 890
Ratio des frais de gestion⁵	1,26 %	1,24 %	1,24 %	1,25 %	1,25 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,27 %	2,42 %	2,38 %	2,39 %	2,53 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	9,83 %	15,01 %	11,68 %	15,90 %	29,74 %
Valeur liquidative par part	13,20 \$	11,74 \$	11,64 \$	10,29 \$	11,45 \$

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds indice boursier européen CIBC

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie privilégiée

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	17,37 \$	17,21 \$	15,22 \$	16,97 \$	14,84 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,61 \$	0,44 \$	0,71 \$	0,65 \$	0,52 \$
Total des charges	(0,19)	(0,14)	(0,15)	(0,16)	(0,15)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,12	(0,08)	0,21	0,01	0,23
Profits latents (pertes latentes) pour la période	2,00	(0,12)	1,91	(1,79)	1,34
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,54 \$	0,10 \$	2,68 \$	(1,29) \$	1,94 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,46 \$	0,32 \$	0,62 \$	0,50 \$	0,42 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,46 \$	0,32 \$	0,62 \$	0,50 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	19,51 \$	17,37 \$	17,21 \$	15,22 \$	16,97 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie privilégiée

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	20 432 \$	15 830 \$	19 515 \$	19 708 \$	19 675 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 047 133	911 352	1 133 666	1 294 568	1 159 761
Ratio des frais de gestion⁵	0,55 %	0,53 %	0,50 %	0,51 %	0,51 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,07 %	1,13 %	1,05 %	1,09 %	1,13 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	9,83 %	15,01 %	11,68 %	15,90 %	29,74 %
Valeur liquidative par part	19,51 \$	17,37 \$	17,21 \$	15,22 \$	16,97 \$

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Actif net au début de la période	10,82 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,25 \$	0,01 \$
Total des charges	(0,14)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,06	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,38	0,88
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,55 \$	0,82 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	12,37 \$	10,82 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,98 %	1,06 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,29 %	1,41 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	9,83 %	15,01 %
Valeur liquidative par part	12,37 \$	10,82 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds indice boursier européen CIBC

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	12,87 \$	12,76 \$	11,27 \$	12,57 \$	10,99 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,47 \$	0,33 \$	0,54 \$	0,47 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,12)	(0,08)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	(0,08)	0,13	0,01	0,20
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,53	0,40	1,31	(1,37)	1,21
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,97 \$	0,57 \$	1,89 \$	(0,99) \$	1,76 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,35 \$	0,26 \$	0,46 \$	0,39 \$	0,33 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,35 \$	0,26 \$	0,46 \$	0,39 \$	0,33 \$
Actif net à la fin de la période	14,47 \$	12,87 \$	12,76 \$	11,27 \$	12,57 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	9 815 \$	9 642 \$	8 343 \$	8 699 \$	7 106 \$
Nombre de parts en circulation⁴	678 538	749 130	653 908	771 622	565 377
Ratio des frais de gestion⁵	0,38 %	0,36 %	0,36 %	0,37 %	0,37 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,91 %	0,97 %	0,89 %	0,94 %	1,01 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	9,83 %	15,01 %	11,68 %	15,90 %	29,74 %
Valeur liquidative par part	14,47 \$	12,87 \$	12,76 \$	11,27 \$	12,57 \$

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 décembre 2021, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie privilégiée	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	21,37 %	36,14 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	78,63 %	63,86 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

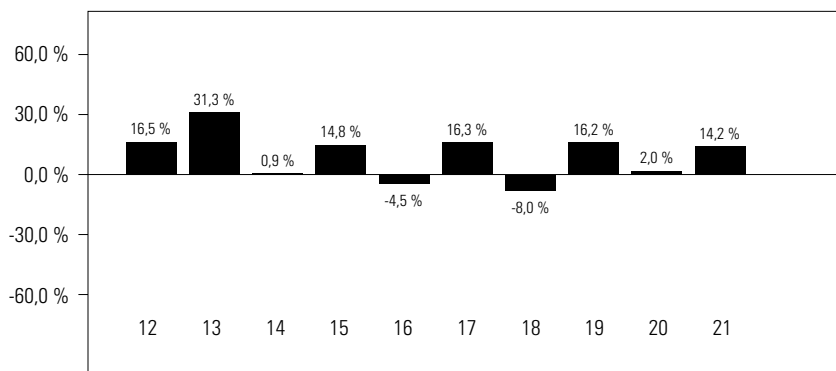
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

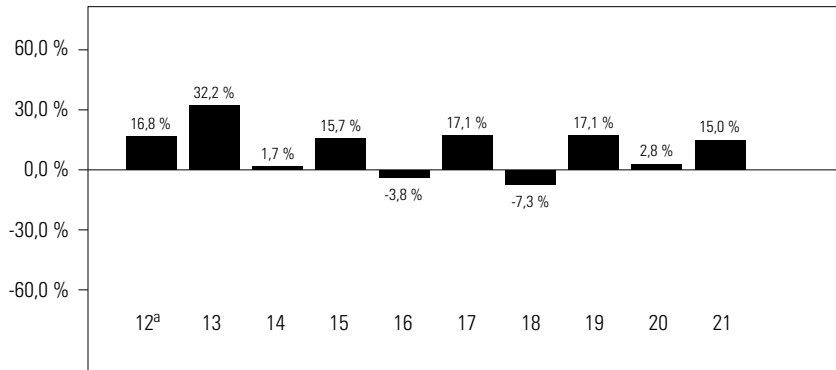
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

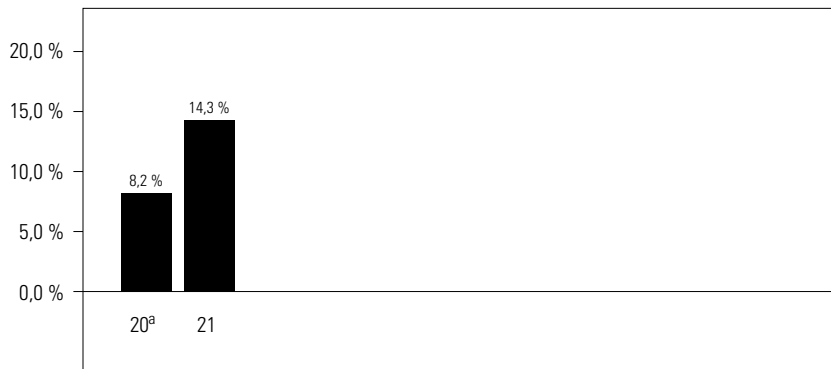


Parts de catégorie privilégiée



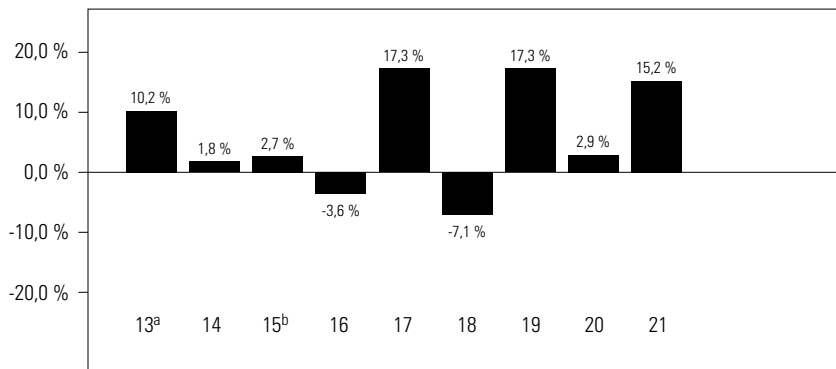
ª Le rendement de 2012 couvre la période du 16 janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Parts de catégorie F



ª Le rendement de 2020 couvre la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

Parts de catégorie Plus-F



ª Le rendement de 2013 couvre la période du 10 octobre 2013 au 31 décembre 2013.

ª Le rendement de 2015 couvre la période du 9 juin 2015 au 31 décembre 2015.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2021. Le rendement total composé annuel est également comparé à l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice MSCI Europe.

Fonds indice boursier européen CIBC

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	14,2 %	10,6 %	7,7 %	9,4 %		22 septembre 1998
Indice MSCI Europe	16,0 %	12,6 %	9,5 %	11,2 %		
Parts de catégorie privilégiée	15,0 %	11,4 %	8,5 %		10,2 %	16 janvier 2012
Indice MSCI Europe	16,0 %	12,6 %	9,5 %		11,2 %	
Parts de catégorie F	14,3 %				15,4 %	6 juillet 2020
Indice MSCI Europe	16,0 %				19,8 %	
Parts de catégorie Plus-F	15,2 %	11,6 %	8,7 %		6,4 %	9 juin 2015
Indice MSCI Europe	16,0 %	12,6 %	9,5 %		7,2 %	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice MSCI Europe est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des pays développés à économie de marché d'Europe.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	Principales positions	% de la valeur liquidative
Royaume-Uni	18,9	Nestlé SA, actions nominatives	3,4
France	16,7	ASML Holding NV	2,8
Suisse	16,4	Roche Holding AG Genussscheine	2,5
Allemagne	13,0	iShares Europe ETF	2,4
Autres actions	9,5	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,0
Pays-Bas	9,3	Novartis AG, actions nominatives	1,7
Suède	5,6	Novo Nordisk AS, catégorie B	1,6
Danemark	4,1	AstraZeneca PLC	1,5
Espagne	3,3	SAP SE	1,3
Italie	3,0	Unilever PLC	1,2
Trésorerie	0,1	Siemens AG, actions nominatives	1,1
Autres actifs, moins les passifs	0,1	TotalEnergies SE	1,1
		Diageo PLC	1,1
		HSBC Holdings PLC	1,1
		L'Oréal SA	1,0
		Sanofi SA	1,0
		GlaxoSmithKline PLC	1,0
		Schneider Electric SE	0,9
		Allianz SE, actions nominatives	0,9
		BP PLC	0,8
		Royal Dutch Shell PLC, catégorie A	0,8
		Air Liquide SA	0,7
		British American Tobacco PLC	0,7
		Royal Dutch Shell PLC, catégorie B	0,7
		Compagnie Financière Richemont SA, actions nominatives	0,7

Le Fonds n'est ni commandité ou approuvé par Morgan Stanley Capital International Inc. « MSCI » qui n'en fait pas non plus la promotion. MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard du Fonds ou d'un indice sur lequel le Fonds s'appuie. Le prospectus simplifié renferme une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec la Banque CIBC, Gestion d'actifs CIBC inc. et d'autres fonds connexes.

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC**

Banque CIBC

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Placements CIBC inc.
1-800-465-3863

Site Web
www.cibc.com/fondsmutuels



Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.